

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Module Libre Immersion EE		2025-2026
Code T.TS.SO352.ML100.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation * Crédits ECTS * 3 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais		
3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				

Le module Immersion permet la rencontre avec d'autres terrains que l'institution de formation pratique, dans une démarche sous-tendue par le choix d'une immersion en cohérence avec le parcours de formation de l'étudiant. Ce module se déroulant au semestre 7 de formation en emploi, il est attendu que les compétences abordées correspondent aux capacités attendues en Formation Pratique 2.

Compétences visées

Parmi les huit compétences du référentiel PEC20, les étudiant.e.s choisissent 1-2 compétences à mobiliser et à exploiter dans le cadre du Module Libre Immersion. Toutes les compétences, de 1 à 8, peuvent être mobilisées et travaillées, cependant les compétences 5 à 8 seront privilégiées dans le cadre de ce module.

Objectifs généraux d'apprentissage

Le module Libre Immersion donne la possibilité d'exercer principalement les compétences 5 à 8, et d'ouvrir le questionnement sur les contextes institutionnels explorés et les modèles d'intervention. En deuxième temps, la réflexion porte sur l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité, soutenue par une observation et une restitution.

Objectifs généraux d'apprentissages à atteindre pour le module libre Immersion

Ce module doit permettre aux étudiants d'être capables de :

- Expliciter le mandat et le contexte institutionnel, les types, modèles et méthodes d'intervention, les personnes accueillies, les problématiques et les besoins observés pendant l'immersion
- Elaborer son processus de formation en identifiant les compétences spécifiques à acquérir et à développer en tenant compte des besoins et réalités du terrain visité
- Discerner les situations professionnalisantes qui permettent le développement des compétences des professionnels rencontrés pendant l'immersion
- Développer une posture réflexive et critique de la pratique professionnelle observée sur le terrain visité
- Prendre en compte les dimensions éthiques inhérentes à l'institution visitée

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu général

- Séquence d'introduction au module : 25 septembre 2025 l'après midi
- Introduction à l'immersion : 9 octobre 2025 l'après-midi
- Journées d'immersion : 24 octobre et 21 novembre 2025 , ou selon l'organisation entre les étudiants
- Travail personnel pour la préparation de la restitution : 21 décembre 2025 le matin
- Examen : présentation de la restitution avec un support média : 30 janvier 2026 la journée

Forme d'enseignement

- Séquences pédagogiques en plenum
- Travail en groupe pour l'introduction à l'immersion
- Travail en binômes pour la co-construction de l'organisation
- Travail personnel pour la préparation de la restitution
- Travail personnel pour la présentation de la restitution

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation et de validation du module libre Immersion

Le Module Libre Immersion En Emploi est un module à 3 crédits ECTS, évalué en acquis/non acquis.

La validation du module, pour la valeur de 3 ECTS, est soumise aux conditions suivantes :

- Participation obligatoire et active aux séquences de formation
- Dépôt des documents « Choix de l'institution » et « Attestation de l'institution » sur Moodle selon l'échéancier
- **Réalisation de la journée d'immersion et de la journée d'accueil**
- Examen : Présentation médiatisée de l'immersion lors de la journée d'examen
- Respect des délais de réalisation des différentes étapes selon l'échéancier
- Atteinte des objectifs selon l'évaluation de l'examen

L'ensemble des exigences ci-dessus doit être réalisé pour obtenir la validation (acquis/non acquis). L'attribution acquis/non acquis se fait individuellement. L'exécution de la journée d'immersion et d'accueil est la condition de base de la validation. Si une ou plusieurs autres exigences ne sont pas réalisées, un travail de compensation est demandé selon les points ci-dessous.

- Le rattrapage de la journée d'examen est possible dans une séance d'examen qui sera organisée selon les besoins.
- En cas d'invalidation de la présentation orale, un travail écrit d'approfondissement est demandé, selon point a) des modalités de répétition.

L'examen oral se déroule devant la promotion EE 22, en présence d'un professeur de la HETS-FR. La présentation est faite de manière individuelle et la note (acquis/non acquis) est individuelle. La durée de l'examen est de 30 minutes pour chaque étudiant-e. Les indications pour l'examen sont disponibles sur Moodle dès le début du module. Le choix du support pour la présentation est libre (vidéo, PowerPoint, etc.). La durée prévue pour chaque étudiant-e doit être respectée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Note F - Répétition

L'étudiant-e qui obtient **une note F** à un module doit le **répéter**, conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO (p.11) adopté le 2 juin 2020 et entré en vigueur le 14 septembre 2020.

L'étudiant-e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il-elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

Les modalités de répétition sont les suivantes, au choix de l'étudiant-e :

- a) Elaborer un travail écrit individuel, qui documente l'ensemble de la démarche induite par le module, en tenant compte des objectifs fixés dans la fiche descriptif module. Ce dernier sera à déposer sur Moodle pour le 30 mars 2026 dernier délai. Ce travail aura une ampleur de 5 à 6 pages. **La journée d'immersion et d'accueil doit être obligatoirement réalisée pour élaborer ce travail écrit.**
- b) Refaire l'entier du module durant le semestre d'automne suivant, le semestre d'automne 2026.

8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante. Toutefois, les crédits ECTS associés à ce module devront être acquis dans le cadre du délai maximal d'études réglementaire.

La documentation du module, ainsi que l'échéancier, sont disponibles sur le Moodle

24_HES-SO-FR_MODULE LIBRE IMMERSION PROMOTION EE 22

9 Bibliographie

Documents de référence :

Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social

Version du 10 décembre 2020

Matrice des compétences pour la formation pratique du BATS

Annexe 1 aux Dispositions d'application sur la formation pratique relatives au PEC 2020

Bibliographie :

Donnay, J., & Charlier, E. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Namur, Belgique : Presses universitaires de Namur.)

Kolb, D.A. (1984). *Experiential Learning, Experience as the source of learning and development*. Eaglewood Cliffs, Prentice Hall.

Lechaux, P. (Ed.). (2022). *Les défis de la formation des travailleurs sociaux*. Champ social éditions.

Mezzena, S. & Kramer, N. (2019). *Construire le rapport théorie pratique*. les éditions.

Perrenoud, P. (2001, janvier). Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation. *Cahier Pédagogique* 390.

10 Enseignant-e-s

Bourqui Jean-Luc

*Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social*

Responsable de module *
Jean-Luc Bourqui

Descriptif validé le *
1^{er} septembre 2025

Descriptif validé par *
Etienne Jay
Responsable de filière